



ATTENTION Parcoursup : précisions relatives aux réponses que les candidats doivent apporter à partir du 22 mai

publié le 24/05/2018

ATTENTION Parcoursup : précisions relatives aux réponses que les candidats doivent apporter à partir du 22 mai.

Il y a un ordre à respecter pour avoir accès au bouton "**je maintiens**" des voeux en attente.

Il faut d'abord répondre "**j'accepte**" à une des propositions d'admission.

Puis répondre aux voeux en attente en précisant "**je maintiens**" ou "**je renonce**" et ceci pour tous les voeux (y compris ceux en apprentissage).

C'est le fait d'accepter une des propositions qui déclenche l'apparition du bouton "**je maintiens**" sur tous les voeux en attente.

Information SAIIO du rectorat de l'académie de Poitiers du 23/05/2018 à 17h47



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.